



CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DU CANTAL

**ARRETE N° 2018 - 25**  
**LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE**  
**D'ATTACHE TERRITORIAL**  
**AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE 2018**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du CANTAL,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 39 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n°83.634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu l'avis rendu par la Commission Administrative Paritaire de Catégorie A, le 13 mars 2018,

**ARRETE=**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : A compter du 1<sup>er</sup> avril 2018, sont inscrits sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'attaché territorial, au titre de la promotion interne, les agents suivants :

- Mme AURIACOMBE Chrystelle
- Mme MESPOULHES Jeanne

**ARTICLE 2** : La durée de validité de cette liste est fixée à **deux ans**. Cependant l'inscription du lauréat est renouvelable **deux fois**, sous réserve qu'il fasse connaître au Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du CANTAL, un mois avant le terme, son intention d'être maintenu sur la liste.

**ARTICLE 3** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Mme le Préfet du CANTAL.
- aux l'intéressées.

Fait à AURILLAC, le 15 mars 2018

Le Président,  
Roland BRAY

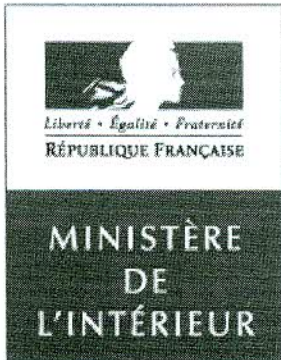


Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication

**Rappel** : Attention, certains statuts particuliers assujettissent les promotions internes à une **formation obligatoire** avant et après titularisation.

**De:** actes-dgcl-noreply@interieur.gouv.fr  
**Envoyé:** vendredi 16 mars 2018 17:14  
**À:** tedetis@www2.bl-echanges-securises.fr; cdg15@cdg15.fr  
**Objet:** ACTES : Accusé de réception de la transmission d'un acte  
**Pièces jointes:** EACT--PREF015-281500033-20180316-7092.xml; 015-281500033-20180315-2018\_25-AR-1-2\_6862.xml



## Accusé de réception

Acte reçu par: Préfecture du Cantal  
Nature transaction: AR de transmission d'acte  
Date d'émission de l'accusé de réception: 2018-03-16  
Nombre de pièces jointes: 1  
Nom émetteur: Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Cantal  
N° de SIREN: 281500033  
Numéro Acte de la collectivité locale: 2018\_25  
Objet acte: Arrêté portant liste d'aptitude d'accès au grade d'attaché territorial au titre de la promotion interne 2018  
Nature de l'acte: Actes réglementaires  
Matière: 4.1-Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.  
Identifiant Acte: 015-281500033-20180315-2018\_25-AR

---